

PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

CNSS : inauguration du centre médico-social de Leconi et du secrétariat social de Bongoville

LE secrétaire général du ministère des Affaires sociales, Roger Mickala Manfoumbi, a coupé les rubans symboliques.

Guy MADJOUA SANGOUETABA
Léconi-Bongoville/Gabon

UN centre médico-social et un bureau social implantés à Leconi, dans le département des Plateaux, et un secrétariat social ouvert à Bongoville, dans le département de Djouori-Agnili : ces trois nouvelles structures de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) dans la province du Haut-Ogooué, ont été inaugurées hier par le secrétaire général du ministère des Affaires sociales et des Droits de la femme, Roger Mickala Manfoumbi. "La réouverture ce jour du centre médico-social de Leconi, avec en

plus un volet sécurité sociale, revitalise les cœurs des assurés, apaise les administrateurs partenaires et donne l'espoir d'un éventuel emploi", a déclaré le maire de Leconi, Julien Awombi. Le directeur général de la CNSS, Charles Mendoume a, lui, souligné que la mise en service officielle à Leconi, du complexe baptisé Omer Piankali, du nom d'un ancien directeur général de la CNSS, et l'ouverture du secrétariat social à Bongoville, visent à se rapprocher davantage des assurés et de différents partenaires. "C'est un moyen pour la CNSS de réduire la distance avec ses assurés qui sont souvent contraints d'effectuer de longs déplacements, parfois onéreux et à risques, pour rallier Franceville afin de toucher leurs pensions et bénéficier d'autres prestations", a souligné le DG. Cette opération marque donc, à



Photo: Guy MADJOUA S

Mise en service de l'agence CNSS Léconi par le SG des Affaires sociales.

ses dires, le début de l'exécution d'un programme de la CNSS à travers le pays. Au nom de la ministre des Affaires sociales Prisca Koho-Nlend, le secrétaire général a dit que les nouveaux

acquis de Leconi et de Bongoville sont "la preuve tangible d'une prise en compte effective par le gouvernement des aspirations des retraités". Notons que ces apports s'inscrivent dans le

prolongement des réformes engagées depuis quelques mois par la nouvelle équipe dirigeante qui entend redonner à la CNSS ses lettres de noblesse. Malgré les contraintes financières actuelles.

Bitam : des vivres pour des familles démunies

Servais SONDE BATATA
Bitam/Gabon

L'ANNÉE 2020 s'est achevée sur une note de solidarité à Bitam, chef-lieu du département du Ntem, où l'édile de la commune, Jules Mbelé Asseko s'est voulu solidaire vis-à-vis de nombreuses familles économiquement faibles de sa commune. Pour leur permettre de passer la fin d'année en beauté – leur quotidien étant devenu plus difficile à cause du Covid-19 qui limite leurs déplacements – le maire s'est rendu au chevet de nombreux ménages, dans les 24 quartiers que compte cette circonscription administrative du Septentrion. Les populations ont remercié l' élu local pour cette marque d'attention. "Monsieur le maire, merci pour ce geste qui nous va droit au cœur. Transmettez également nos remerciements à tous ceux qui, de près ou de loin, vous ont assisté dans la réalisation de cette œuvre de bien-



Photo: Servais Sonde BATATA

Vue du lot des vivres remis pour le Nouvel An.

faisance", a déclaré un responsable d'une famille bénéficiaire, visiblement ému. Pour sa part, le préfet du Ntem, Jean-Claude Moundziégou Maloulah, avait convié les chefs de service, les opérateurs économiques et les chefs d'entreprises locaux – sans oublier les Forces de défense et de sécurité – à s'imprégner du discours à la Nation du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, dans un hôtel de la place. L'autorité départementale avait ensuite insisté sur le respect de la déontologie administrative, et aussi des mesures barrières pour limiter la propagation du coronavirus.

Oyem : la CNSS en quête de ses cotisations sociales

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

LA direction régionale de l'Ogooué-Ivindo/Woleu-Ntem (DROWE) de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est en quête de ses créances auprès des opérateurs économiques, des administrations et des conseils locaux en exercice dans son champ de compétence. La campagne résulte du fait que "la créance des administrations de la province du Woleu-Ntem s'élève à six milliards quarante-cinq millions cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinq cent quarante-trois francs CFA", a précisé le directeur régional de la CNSS, Germain Ebolo, lors de la réunion du 5 janvier au gouvernement d'Oyem. En présence du gouverneur, Jules Djéki. La direction régionale de la CNSS a dressé une liste des 123 administrations, conseils locaux et opérateurs économiques qui enfreignent les missions et de-



Photo: PME

L'assistance lors de la réunion avec le gouverneur Jules Djéki.

voirs de la CNSS. C'est pourquoi Germain Ebolo a invité les uns et les autres services concernés à se rapprocher des services de la Caisse, afin de s'acquitter de leurs prestations sociales. A travers cette exigence, le nouveau directeur général, Charles Mendoume, souhaite que les entités concernées soient en phase avec la CNSS qui veut rassurer ses assurés, ses épargnants et ses différents partenaires. Le directeur régional a rappelé aux responsables administratifs que le Code de sécurité sociale, en son article 28, alinéa 2, stipule que :

"l'employeur est débiteur vis-à-vis de la Caisse de l'ensemble des cotisations dues. Il est responsable de leurs versements, y compris la part mise à la charge du travailleur qui est précompté sur la rémunération de celui-ci lors de chaque paie..." Finalement, le gouverneur, Jules Djéki et le trésorier provincial, Claver Vendédjiana, ont invité la CNSS et ses partenaires à des séances de travail de mise au point périodique, pour prévenir tout malentendu. La prochaine réunion aura lieu le 14 janvier à Makokou, en Ogooué-Ivindo.